

## **PIERRE LAMBERT...**

Le 16 janvier 2008, Pierre LAMBERT nous a quittés. il avait 87 ans.

C'était un homme de conviction, jusqu'au bout, il s'est battu pour ses idées.

Nous nous étions rencontrés autour des années 50 et, en dépit d'approches parfois différentes, sommes devenus, pour plus d'un demi-siècle, des camarades et amis.

Au lendemain de la dernière guerre mondiale en France, le mouvement ouvrier, tant sur le plan syndical que politique, avait bien du mal à se remettre des coups portés par le régime de Vichy et ses alliés les «nationaux-socialistes» allemands.

Entre lui, le marxiste convaincu, et moi, l'anarchiste individualiste, l'accord s'est vite réalisé.

L'un et l'autre avions pleine conscience que l'existence même des courants dont nous nous réclamions était menacée... et nous sommes convenus d'unir nos efforts pour les sauvegarder. En outre, avec toute la présomption mais aussi l'enthousiasme de la jeunesse, nous ambitionnions, ni plus ni moins, que de reconstruire la première internationale!

Malgré tout, et aujourd'hui encore, je pense que c'était un objectif moins déraisonnable qu'il peut apparaître au regard d'esprits superficiels.

On peut espérer que l'histoire retiendra que nous avons, en commun et avec de nombreux autres compagnons, contribué à maintenir et développer, en France, un mouvement syndical indépendant.

Toutefois, rien n'étant jamais définitivement acquis, les événements actuels nous rappellent de bien fâcheux souvenirs.

Cependant, et contrairement à ce que les idéologues au service du «marché» tentent de dissimuler, la «lutte des classes» vieille comme le monde, continue...

Comme en 1940 et les années noires de l'occupation, chacun d'entre nous est, d'ores et déjà, confronté à des choix décisifs.

On peut être assuré, qu'en dépit des efforts déployés par les «appareils», subsidiaires de l'état national ou supra-national, rien n'empêchera, en l'absence de toute possibilité de compromis, le surgissement de révoltes salvatrices mais coûteuses.

Je peux, sans risque de me tromper, affirmer que Pierre LAMBERT et moi-même, partageons cette analyse.

J'assure tous ses proches de mon indéfectible amitié et de ma fraternelle solidarité.

**Alexandre HEBERT.**

# GPEC, DIALOGUE SOCIAL, CORPORATISME...

Parmi les nombreux problèmes posés par l'accord du 11 janvier 2008 dit de «*modernisation du marché du travail*», il y a la GPEC - Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. En tentant de remettre cette notion au premier plan, l'accord s'inscrit dans le corporatisme et le partage du travail et des revenus, prenant en cela la suite des lois Auroux et Aubry.

On se souvient en effet que la réduction du temps de travail prônée par Mme Aubry et ses soutiens, y compris syndicaux, consistait bien à «travailler plus sans gagner plus», le peu de temps récupéré ne compensant pas les effets néfastes individuels et collectifs en terme de flexibilité.

Flexibilité qui est aussi le maître mot des «réformes structurelles des marchés du travail» prônées par le capitalisme dans son objectif d'abaissement du coût du travail; flexibilité qu'il faut un peu teinter de «sécurité» pour fermer la gueule aux travailleurs. Cela prend alors le doux nom de «flexicurité».

Ainsi, l'accord cité plus haut rappelle d'entrée de jeu que «*le CDI est la forme normale et générale du contrat de travail*»: c'est la sécurité (pas vraiment nouvelle) qui permet de faire passer la flexibilité du «partage salarial», du «CDD de 18 à 36 mois» pour les ingénieurs et cadres, ou de la période d'essai dont le maximum à 8 mois l'a faite qualifier de «petit CNE».

Quant à la GPEC, c'est s'entendre entre patrons et ouvriers sur les évolutions «nécessaires» dans l'entreprise pour accroître sa profitabilité, tant en terme d'organisation du travail que de «compétences» des salariés devenus «acteurs de leur propre employabilité». On dit aussi «management participatif», «dialogue social», «cogestion», «intégration», «démocratie participative», etc.

Une analyse de cela a été faite en 1991 par un secrétaire confédéral de la CGT-FO: Roland Raignoux, lors d'un colloque organisé par l'*Institut National du Travail*. Il faut rappeler que la loi de juillet 1990 inscrivant cette gestion prévisionnelle des emplois avait donc à peu près un an. R. Raignoux explique:

*«Il y a un siècle, il y a eu l'encyclique célèbre «Rerum novarum». Le management participatif s'inscrit parfaitement dans la logique de la doctrine sociale de l'Eglise, la recherche du bien commun. (...) Je note que cela a toujours été une démarche constante, puisqu'on a retrouvé cette démarche de recherche du bien commun au cours des âges. Je me souviens de la Charte du Travail de 1941. Il y avait déjà le management participatif en filigrane (...) Et puis il y a eu les lois Auroux: c'était le type même du management participatif».*

R. Raignoux poursuit en expliquant qu'il a cherché le sens de «*management participatif*», et que ce sont des DRH qui lui ont expliqué en souriant que le management «*devenait participatif dès lors que le chef d'entreprise est assez intelligent pour faire croire aux salariés qu'il les consultait, qu'il tenait compte des orientations qu'ils pouvaient définir. J'ai dit "ce n'est pas possible qu'on colle dans une technique de manipulation de masse comme ça!"*».

Plus loin, Roland Raignoux expose ce qu'il appelle les trois grandes données du management participatif: «*la crise de productivité du capitalisme, la mutation de qualification des salariés à mobiliser ou le passage de la force de travail à la force de savoir, la stratégie qui vise à éradiquer complètement la lutte de classe et à privilégier l'individu par rapport à l'expression collective, c'est-à-dire par rapport aux syndicats. Cela, c'est un problème de fond, il faut qu'on en parle. Et j'ai été un peu inquiet quand j'ai entendu dire que les groupes d'expression deviennent le vecteur de la négociation*». R. Raignoux conclut logiquement en pointant le risque corporatiste.

Ainsi est fait le rapprochement entre corporatisme. GPEC, groupes d'expression et autres comités d'orientation ou de dialogue.

Bref la GPEC, pour tout militant pragmatique, c'est l'antithèse de la *Charte d'Amiens*, et qui ne la condamne pas l'approuve forcément, rendant ainsi un fier service aux patrons.

**Yann PERROTTE.**

## NOTE DE LECTURE...

«*Une nouvelle vassalité*» d'André Bellon aux éditions «*Mille et une nuits*».

Le sous-titre de l'ouvrage «*contribution à une histoire politique des années 1980*» explicite le projet de l'auteur. Celui-ci analyse comment la gauche au pouvoir a mis en œuvre cette nouvelle vassalité, toujours d'actualité. André Bellon connaît parfaitement son sujet puisqu'il fut douze ans député dont deux années président de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale.

La personnalité de François Mitterrand, son goût pour le pouvoir personnel, son mépris du peuple et des ses représentants sont autant d'éléments qui contribuèrent à l'affaiblissement dramatique de la démocratie en France.

La pensée unique s'établit grâce aux efforts conjugués des médias aux ordres du pouvoir mitterrandien et des «clubs de pensée» dont le plus important fut certainement la fondation St Simon. Ce fut alors l'avènement de ce qu'il est convenu d'appeler le néo-libéralisme. Le dogme perdure et il est aujourd'hui impossible (sous peine d'être considéré au mieux comme passéiste, au pire comme totalitaire) de critiquer un tant soit peu l'économie de marché et la construction européenne, les deux piliers de ce projet politique qui veut en finir avec l'héritage de la Révolution française (que Kropotkine appelait «*la grande Révolution*») et la République.

Résister, être un révolutionnaire, c'est d'abord comprendre le monde dans lequel on vit. En ce sens la lecture d'«*Une nouvelle vassalité*», qui fait parfois penser au «*Traité de la servitude volontaire*» de La Boétie (qu'il convient de lire et de relire), constituera peut-être pour certain la première étape d'une nécessaire révolte.

**Christophe BITAUD.**

-----

## LIBERTÉ DE PAROLE ET D'ACTION...

Aujourd'hui, une question fondamentale se pose pour le mouvement ouvrier: peut-on résister en étant partie prenante dans la C.E.S. et la C.S.I.? Que les choses soient bien claires, l'Europe qui se met en place se concrétise par la liquidation des conquêtes ouvrières et des Nations, par le biais de la régionalisation et de la décentralisation. Il n'y a pas si longtemps des dirigeants d'organisations se sont risqués à être des serviteurs zélés de l'association capital-travail. Bruno Trentin, ex-dirigeant italien, en fit les frais face aux travailleurs en grève. Pour ne prendre qu'un exemple, le pacte de la Moncloa, accepté par les confédérations en Espagne, a eu, lui aussi, de graves conséquences. L'Europe exige des dirigeants des confédérations syndicales qu'ils accompagnent les réformes en cours. Celles-ci ne sont, ni plus ni moins, que l'expression des exigences des multinationales pour lesquelles toute réglementation est une entrave au marché.

Bien sûr, dans ce schéma, il faut un «ordre moral», l'Eglise romaine en est la colonne vertébrale pour le maintien des bonnes âmes dans le droit chemin (1).

La même qui fut contre l'unité de la République italienne (2) et qui en France, dans le sud plus précisément, contre les Cathares, n' pas hésité à rayer de la carte une ville comme Béziers (l'Inquisition: *tuez les tous, dieu reconnaîtra les siens...*). Les derniers bûchers se sont éteints, il y a quelques siècles, mais l'Eglise, à l'origine du traité de Rome, reste une force réactionnaire.

(1) *Rerum novarum*: la condition des ouvriers.

(2) Les zouaves pontificaux.

Devons-nous devenir des subsidiaires de l'Europe ou être facteur de résistance face à cet ordre totalitaire qui se met en place? Il va de soi que cette question traverse notre organisation syndicale.

L'accord sur «la modernisation du marché du travail» signifie que l'on bascule vers un système totalitaire. Nous ne négocions plus sur nos revendications, mais sur celles du gouvernement et du patronat. Nous n'avons pas à devenir des subsidiaires de ce qui est décidé au niveau européen ou international par les «grands de ce monde».

Notre légitimité tient du fait que nous défendons les salariés de ce pays sur des bases claires. En 1995, la C.G.T.-F.O. se développa en combattant l'axe C.G.T.-C.F.D.T. qui visait à nous faire accepter le plan Juppé.

L'exemple de l'U.D. C.G.T.-F.O. du Finistère, demandant le retrait de la signature, est la seule voie pour combattre le corporatisme qui se met en place, grâce à une fraction de la bureaucratie de l'appareil confédéral.

Il nous faut être fermes et réaffirmer, qu'à un moment ou à un autre, nous devons nous retirer de la C.E.S. et de la C.S.I. et, avec d'autres, reconstruire une véritable Internationale.

Au delà des rapports d'estime entre militants dans l'organisation, nous ne devons pas devenir des co-législateurs: l'indépendance de l'organisation syndicale est à ce prix.

**Patrick BROSSARD.**

-----

## **ACCORD DU 11 JANVIER 2008 SUR LA «MODERNISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL»: LA RÉSISTANCE À NOTRE "11 SEPTEMBRE" VA S'AMPLIFIER!**

14 janvier 2008, 17h: Jean Claude MAILLY, au nom du Bureau Confédéral de la Confédération générale du Travail Force Ouvrière, annonce l'aval de «l'accord du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail».

Les appels internes à la raison et au respect de la démocratie interne au sein de la CGT-FO n'ont pas été entendus. En effet, comment comprendre que, sur un sujet avec de telles «conséquences politiques», le premier accord engageant «les confédérations françaises» sur l'exigence des institutions européennes de la «FLEXISECURITE», le Bureau Confédéral FO se soit «octroyé» le droit d'engager la Confédération sans attendre la réunion de la Commission Exécutive Confédérale qui se réunissait deux jours plus tard, ni même n'ait jugé opportun de réunir le Comité Confédéral National, la réunion de l'ensemble des secrétaires des Unions Départementales et des Fédérations.

Dans un article prémonitoire du «Figaro» le journaliste expliquait:

*«... La décision est désormais entre les mains du bureau confédéral qui se réunira lundi matin. Le même jour, la CFDT réunira son bureau national dans l'après-midi, une fois connu le vote de ses confrères de FO...»*

*En réalité, s'agissant d'une réforme du droit du travail qui traite de sujets aussi lourds que l'embauche et la rupture d'emploi, un texte approuvé seulement par la CFDT, la CFTC et la CGC semblerait politiquement fragile. Tout l'enjeu, pour le patronat, a donc été d'éviter que FO ne rejoigne la CGT dans le «front du refus». Si in fine, le nombre de signataires était insuffisant, le gouvernement aurait une idée assez précise des points acceptables et des tabous des uns et des autres. C'est avec ces données qu'il devrait prendre ses responsabilités, comme il s'y est engagé, et trancher seul avec le Parlement...».*

Subsidiarité et co-législation sont «les marques de fabrique» de ce soit disant «accord» rejeté par

l'immense masse des syndicalistes attachés au «syndicalisme authentique». D'ores et déjà un certain nombre d'Unions Départementales ont réagi. Gageons que la résistance des militants syndicalistes confédérés, quelles que soient leurs sensibilités, à ce qu'il faut bien appeler «une forfaiture de l'appareil confédéral», se développera.

La mise en garde de syndicalistes dont j'ai fait partie, lors du dernier Congrès Confédéral de juin 2007, à l'adhésion à la C.S.I. liée au refus de quitter la C.E.S., tôt ou tard s'exprimera d'une manière plus large et plus profonde pour que, face aux institutions européennes et à la mondialisation perdue UN SYNDICALISME OUVRIER AUTHENTIQUE INDEPENDANT et INTERNATIONAL.

**Jean Manuel DELSAUX,**  
**19 janvier 2008.**  
<http://vwww.traboulefo.fr/>

-----

## EN VRAC

*Il vient toujours un temps où il faut choisir entre la contemplation et l'action. Cela s'appelle devenir un homme.*  
Albert CAMUS (*Le mythe de Sisyphe*)

### LE MEPRIS!

Concernant le traité de Lisbonne, les parlementaires P.S. auraient été comiques, mais poussaient plus à la tristesse et à la colère, tant - comme aurait dit ma brave grand'mère paternelle - ils «*tortillaient du cul pour chier droit*»! Même chez les cléricaux modernistes, il arrive que l'excès de jésuitisme surprenne.

Résumons: pendant la campagne présidentielle le P.S. et sa candidate se sont engagés (on se demande tout de même pourquoi...!) à ne pas modifier la position adoptée le 29 mai 2005 sur le projet giscardien de «constitution» européenne sans passer par un référendum, si Ségolène était élue. Ségolène s'est ramassée une gamelle, mais les intentions ne peuvent que demeurer chez des gens honnêtes qui savent honorer leurs promesses. Ben, comme dirait Zazie, honnêtes mon cul!

Pour squeezer le référendum, Sarko propose une modif de la constitution française...qui ne peut être adoptée que si le congrès (assemblée nationale plus sénat) la vote à plus des trois cinquièmes. Donc, respectant l'esprit de leur promesse de la présidentielle, les élus P.S. doivent tous voter contre. Que vous être niaisieux ! Il y a l'esprit...et la lettre. Et la lettre dit que Ségolène n'ayant pas été élue, la promesse n'a plus de sens. Et de toute manière (Moscovici dixit et quelques autres) si la proposition de modification de la constitution était repoussée, Sarko n'organiserait pas un référendum... et (horreur !!!) l'Europe serait bloquée. Comment pourrait-on faire confiance à des gens qui sont aussi méprisables?

### SACRE JEANSON!

J'ai mis ça dans un dossier quand j'étais jeunot et je n'avais pas encore pris l'habitude de noter systématiquement les références, donc je ne sais plus d'où ça sort, mais c'est bien d'Henri Jeanson, avec sa gouaille et son punch. Cela doit dater des années cinquante.

*«C'est sous le régime Pétain qu'on se mit, avec la bénédiction du cardinal Gerlier et du cardinal Suhard, à guillotiner les femmes.*

*Plus précisément les avorteuses. Les Maréchaux octogénaires ou non, aiment qu'on laisse venir à eux les petits enfants. Ils ne tolèrent pas qu'on les tue dans l'oeuf. Les enfants, selon les militaires, doivent être tués à point. A vingt ans. Pas avant.*

*Les Maréchaux aiment les enfants au Champ d'Honneur et au sang. Comme les canards.*

*On sait que la cuisine française est la première du monde».*

*Henri JEANSON*

C'est idiot mais je me sens rajeunir.

## RACISME ORDINAIRE

Il paraît que la France n'est pas raciste, mais il est certain que des méchants cons français le sont. Dans le Tarn-et-Garonne, un jeune paysan citoyen français - qui a le tort d'être d'origine kabyle - se trouve en butte à la bêtise raciste: pas d'arabe paysan, bâtard d'arabe on va t'achever. Ambiance sympa.

Toufik Khenouche a loué, à partir de 2005, une exploitation agricole où il avait travaillé auparavant comme ouvrier, ce qui ne semblait gêner personne. Il y cultive de la vigne qui produit du raisin de consommation. Le 20 décembre 2005, sa première récolte est entièrement détruite par l'incendie du bâtiment de stockage. Rebelote le 20 novembre 2006 pour la deuxième récolte. Idem pour la troisième récolte le 26 novembre 2007.

A chaque fois, plainte a été déposée au commissariat de police de Castelsarrasin, ainsi qu'en février 2007, une plainte avec constitution de partie civile auprès du tribunal de grande instance de Montauban. Sans aucune certitude, on a un peu l'impression que les «pouvoirs publics» ne semblent pas enthousiasmés par cette affaire et ne montrent aucun zèle pour empêcher les cons de nuire. Si c'est une erreur on publiera le démenti.

## NOUVELLES DU FRONT:

- **Horreur!** Le mariage de Sarko-Bruni est-il valide? C'est la question que se posent certains puristes. En effet lors d'un mariage les portes de la mairie doivent être ouvertes, or, celles de l'Elysée étaient closes. Soit mais il existe quelques exceptions. Par exemple quand l'un des futurs époux est mourant. Alors, lequel l'était? Ou quand l'un des deux doit être protégé. Il est évident que, vu son profil et ses mensurations de «top-model», mademoiselle Caria Bruni mérite d'être surprotégée. Quant à l'autre, on s'en fout!

- **Honneur:** L'omniprésence visuelle, télévisuelle et audiovisuelle de Sarko est telle que le *Canard enchaîné* lui fait l'honneur de son *Album de la Comtesse*. Par exemple: «*Quel tournis quand il manque*» (6 février 2008). Ou bien: «*Nicolas n'a pu fournir l'abbé pour l'Elysée*» (idem). On aime ou on n'aime pas: le genre est très rarement élégant et pudique.

- **Un salaud!** L'archevêque de Canterbury est un salaud. Récemment il a affirmé qu'en Grande Bretagne on pourrait envisager de laisser les milieux musulmans appliquer certains aspects de la charia, notamment en matière familiale. Merci pour les femmes concernées. Voilà où on en arrive quand on laisse les curés s'occuper de politique.

- **Rengaine:** Cette Europe totalitaire du fric et des cléricaux, comme Carthage, doit être détruite.

-----

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°: 30 euros

Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER

CCP : 9998 28B Nantes; 19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*

Fondateur de publication: Alexandre HEBERT

email: maite.heb@wanadoo.fr

-----